RAPPORT DU COMITÉ *AD HOC* POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE DU DÉSARMEMENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 28 (A/40/28)

NATIONS UNIES

RAPPORT DU COMITÉ *AD HOC* POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE DU DÉSARMEMENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 28 (A/40/28)

NATIONS UNIES

New York, 1985

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

[Original : anglais/français/russe]
[29 juillet 1985]

		Paragraphes	Pages
I.	INTRODUCTION	1 - 4	2
II.	TRAVAUX DU COMITE	5 - 12	2
III.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	13 - 15	4

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 39/150 du 17 décembre 1984, l'Assemblée générale a notamment renouvelé le mandat du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement 1/ et l'a prié de continuer à maintenir un contact étroit avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires afin de rester toujours informé de leurs positions, ainsi qu'avec tous les autres Etats, et d'examiner tout commentaire ou observation pertinent qui pourrait lui être fait, en ayant particulièrement à l'esprit le paragraphe 122 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2). L'Assemblée générale a également prié le Comité de lui faire rapport lors de sa quarantième session.

2. Le Comité ad hoc a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Nissanka Wijewardane (Sri Lanka)
Vice-Président* :	M. Kazimierz Tomaszewski (Pologne)
Rapporteur :	M. Arturo Laclaustra (Espagne)

3. L'Union des Républiques socialistes soviétiques a participé aux travaux du Comité, en vertu du paragraphe 3 de la résolution 3183 (XXVIII). En vertu de cette même disposition, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont restés en contact avec le Comité ad hoc par l'intermédiaire de son président. L'Oman, la République démocratique allemande, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam ont assisté aux séances du Comité en qualité d'observateurs.

4. Le Groupe de travail créé en 1974 a continué à fonctionner 2/.

II. TRAVAUX DU COMITE

5. Conformément à son mandat mentionné au paragraphe 1 ci-dessus, le Comité ad hoc a tenu deux sessions en 1985.

6. Au cours de la première session, le Comité ad hoc a tenu quatre séances, du 22 au 25 avril. A la première séance de la session (82ème séance), le Comité a appris que M. Ryszard Krystosik (Pologne) avait achevé sa mission à New York et n'était donc plus en mesure de continuer à remplir ses fonctions de vice-président du Comité. Pour le remplacer, le Comité a élu par acclamation M. Kazimierz Tomaszewski (Pologne). Le Comité a remercié M. Ryszard Krystosik pour la contribution qu'il avait apportée à ses travaux. Deux postes de vice-président sont demeurés vacants en attendant de nouvelles consultations.

7. Au cours de la deuxième session, le Comité ad hoc a tenu quatre séances, du 15 au 19 juillet.

8. Au cours des deux sessions, le Président et les représentants des Etats ci-après, membres du Comité ou observateurs, ont fait des déclarations : Bulgarie, Egypte, Hongrie, Italie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande,

---

* Voir par. 6.

République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Tchécoslovaquie, et Viet Nam. Les représentants de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont également pris la parole.

9. Les membres du Comité étaient parfaitement au courant des positions exprimées précédemment par les gouvernements des autres Etats à propos de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

10. Le Groupe de travail a tenu deux séances, les 16 et 17 juillet, sous la présidence de M. A. Laclaustra (Espagne) et a établi le projet de rapport du Comité ad hoc.

11. Le Comité ad hoc à sa 39 ème séance, le 19 juillet, a examiné et adopté son rapport, qui doit être présenté à l'Assemblée générale à sa quarantième session.

12. Conformément au paragraphe 3 de la résolution 39/150 de l'Assemblée générale, le Comité ad hoc, par l'intermédiaire de son président, a maintenu des contacts étroits avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires afin de rester toujours informé de leurs positions, et a obtenu les mises à jour ci-après desdites positions :

Chine

La Chine a toujours été en faveur de la convocation d'une conférence internationale qui examinerait la question du désarmement. Dès 1963, la Chine a proposé de tenir une conférence mondiale au sommet pour débattre de l'interdiction complète et de la destruction intégrale des armes nucléaires. Les deux superpuissances, qui possèdent les plus vastes arsenaux d'armes tant nucléaires que classiques, accélèrent leur course aux armements, faisant ainsi peser une grave menace pour la paix et la sécurité mondiales. Il est donc de la plus haute importance de les presser, par divers moyens, de réduire leurs armements. Si la majorité des Etats Membres se prononcent pour la tenue d'une conférence mondiale chargée d'examiner comment les deux superpuissances devraient prendre l'initiative d'une réduction massive de leurs armements, la Chine sera disposée à appuyer cette idée.

Etats-Unis d'Amérique

Les Etats-Unis estiment qu'un climat international propice est indispensable à la réussite d'une conférence mondiale du désarmement. Une conférence qui échouerait ou qui ne serait pas concluante ne serait d'aucune utilité et risquerait même de nuire en entravant les efforts que l'on pourrait déployer ultérieurement pour trouver des mesures concrètes et vérifiables de limitation des armements et de désarmement, comme les Etats-Unis l'ont précédemment fait observer. Ils estiment qu'il n'y a pas à l'heure actuelle suffisamment d'accord politique sur les conditions à réunir pour tenir une telle conférence ni sur les problèmes du désarmement devant en constituer les thèmes essentiels : il est donc prématuré d'envisager de convoquer une conférence mondiale du désarmement. Compte tenu de cette situation, les Etats-Unis sont persuadés qu'il faudrait envisager sérieusement de cesser de réunir le Comité ad hoc.

France

La position de la France n'a pas changé depuis l'an dernier en ce qui concerne les conditions qui devraient être réunies pour permettre de convoquer une conférence mondiale du désarmement. Elle estime en effet que, dans les circonstances actuelles, il n'existe pas de consensus sur un tel projet.

Dans ces conditions, la France n'aurait pas d'objection à ce que le Comité ad hoc étudie la possibilité d'espacer ses réunions afin de tenir compte de cette impasse persistante.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Gouvernement britannique estime que, compte tenu du climat international actuel, il serait vain de préparer la tenue d'une conférence mondiale du désarmement. C'est pourquoi, le Gouvernement britannique continue à douter de l'utilité de continuer à réunir le Comité ad hoc.

Union des Républiques socialistes soviétiques

L'Union soviétique réaffirme sa position de principe sur la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

De l'avis de l'Union soviétique, une conférence mondiale du désarmement où l'on débattrait de façon exhaustive des problèmes de désarmement permettrait d'élaborer des moyens efficaces de réfréner la course aux armements et de réaliser un désarmement effectif. La conférence aboutirait non seulement à des recommandations mais aussi à des décisions pratiques et concrètes, que les Etats s'engageraient à appliquer. Il est bien connu que l'idée de convoquer une conférence mondiale du désarmement bénéficie d'un large appui international, notamment au sein de l'Organisation des Nations Unies.

L'Union soviétique est convaincue que la communauté mondiale tout entière se féliciterait de l'adoption d'une décision concernant les mesures préparatoires spécifiques d'une conférence mondiale du désarmement dans laquelle elle verrait une preuve de la détermination des Etats Membres de se consacrer avec une attention particulière à l'étude et à la solution du problème du désarmement, qui sont d'une importance vitale pour toute l'humanité.

Guidée par les principes de sa politique de renforcement de la paix et de limitation de la course aux armements, l'Union soviétique est prête à contribuer aussi activement que possible à l'adoption d'une telle décision.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

13. Le Comité ad hoc a rappelé que l'idée d'une conférence mondiale du désarmement a été largement soutenue par les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, encore que l'on ait enregistré des degrés d'accord variables et des divergences en ce qui concerne les conditions de la convocation de cette conférence et certains aspects s'y rapportant, notamment des aspects liés à la dégradation de la situation internationale. En outre, il ressortait à l'évidence des dernières indications sur la position des Etats dotés d'armes nucléaires (voir par. 12 du présent rapport), dont quelques-unes confirment certains éléments que le Comité ad hoc doit examiner

soigneusement, qu'aucun consensus concernant la convocation d'une conférence mondiale du désarmement dans les conditions actuelles n'a été atteint par ces Etats dont la participation à une telle conférence a été jugée indispensable par la plupart des Etats Membres de l'Organisation.

14. Comme il importe beaucoup qu'une conférence mondiale du désarmement soit convoquée à un moment opportun dès que possible, avec une participation universelle et après une préparation adéquate, l'Assemblée générale devrait examiner plus avant cette question à sa quarantième session ordinaire, en gardant à l'esprit les dispositions pertinentes de la résolution 36/91 adoptée par consensus, en particulier le paragraphe 1 de cette résolution, et la résolution 39/150, également adoptée par consensus.

15. L'Assemblée générale pourrait souhaiter renouveler le mandat du Comité ad hoc et le prier de continuer à maintenir un contact étroit avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires afin de rester toujours informé de leurs positions, ainsi qu'avec tous les autres Etats, et d'examiner tout commentaire ou observation pertinent qui pourrait lui être fait.

Notes

1/ Par sa résolution 3183 (XXVIII) du 18 décembre 1973, l'Assemblée générale a décidé que le Comité ad hoc serait composé des 40 Etats Membres de l'ONU suivants non dotés d'armes nucléaires, qui ont été nommés par le Président de l'Assemblée après consultation avec tous les groupes régionaux : Algérie, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Colombie, Egypte, Espagne, Ethiopie, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Liban, Libéria, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre et Zambie.

2/ Le Groupe de travail est composé des Etats Membres suivants : Burundi, Egypte, Espagne (Président), Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Mexique, Pérou, Pologne et Sri Lanka. La République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont participé aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateurs.

كيفية الحصول على منشورات الامم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الامم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع انحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الامم المتحدة ،قسم البيع في نيويورك او في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

Litho in United Nations, New York 00300 22084—August 1985—1,000